



A Nîmes on s'engage chaque jour pour...

Les économies d'énergie

La Ville de Nîmes met en œuvre une politique globale pour participer à la lutte contre le réchauffement climatique, augmenter le recours aux énergies renouvelables, maîtriser les consommations d'énergie et ainsi contribuer à mieux maîtriser les prix.

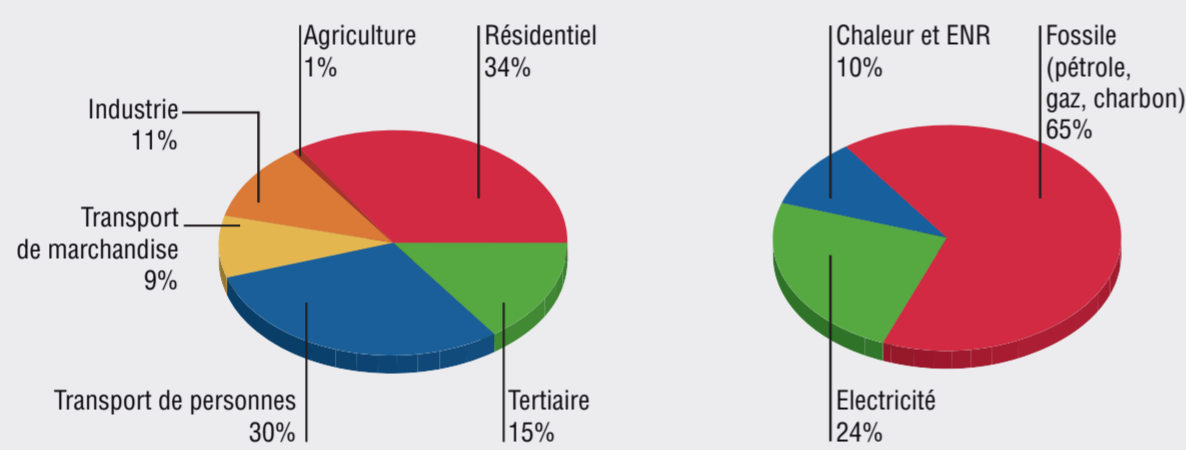
Elaboration du plan climat : un plan d'actions général

Le Plan Climat Energie Territoire de la Ville et de l'agglomération Nîmes Métropole est en cours d'élaboration. Il vient renforcer l'intégration des enjeux énergie-climat dans l'Agenda 21.

Les enjeux

→ repérer les postes les plus émetteurs de CO2 et consommateurs d'énergie sur le patrimoine de la Ville et de l'Agglomération, mais aussi sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, pour définir un plan d'actions global.

Consommation d'énergie finale - Nîmes Métropole - 2008



Quelques chiffres issus du Profil Climat Energie du territoire de l'agglomération

→ lutter contre la précarité énergétique, c'est à dire la situation dans laquelle se trouve un foyer qui doit dépenser plus de 10 % de ses revenus pour couvrir les dépenses d'énergie de sa résidence principale. Une forte part de la population pourrait être touchée en raison de la montée attendue des prix de l'énergie.

Réduction des consommations d'énergie du patrimoine de la ville

Des contrats de performance énergétique

Lancés fin 2013 sur plusieurs sites majeurs (Carré d'Art, Costières, Parnasse, Pablo Neruda, Musée des Beaux-arts) pour garantir des économies d'au moins 20 % à 30 %.

Un projet d'amélioration énergétique du bâti et des équipements

Pour les sites les plus énergivores, avec mise en place d'une gestion technique centralisée pour optimiser la consommation énergétique.

L'exploitation du chauffage

Une économie globale de 18% a pu être effectuée pour la dernière saison, l'exploitation étant assurée par des entreprises intéressées aux économies.

Amélioration du chauffage urbain

Le chauffage urbain dessert les quartiers ouest de Nîmes, Pissevin et Valdegour, ainsi que des équipements publics majeurs (CHU, IUT, lycées Darboux, Voltaire et Raimu). Un nouveau contrat est en cours de passation, ce qui devrait permettre de passer aux énergies renouvelables, notamment par le raccordement à l'incinérateur. Une baisse des tarifs est attendue, avec une évolution moindre dans le temps qu'actuellement avec le gaz.

Objectif en matière d'économie d'énergie : près de 20 000 T/an d'émissions de CO2 grâce au raccordement à l'incinérateur = l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 5 000 voitures ou l'équivalent de 2,5 fois la consommation totale d'énergie du parc immobilier bâti de la Ville.

La thermographie aérienne

Nîmes Métropole a réalisé une campagne de thermographie aérienne en 2010 afin de dresser une cartographie précise des déperditions de chaleur sur l'ensemble des toitures des bâtiments de l'agglomération.

A la disposition du public via l'Espace Info Energie du CAUE 30, elle permet de visualiser la « couleur énergétique » de son habitat, pour lancer les travaux d'amélioration thermique identifiés avec des professionnels compétents.



ESPACE INFO ENERGIE, 11 PLACE DU 8 MAI 1945 À NÎMES, 04 66 70 98 58 ; CARTOGRAPHIE EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET DE NÎMES MÉTROPOLE À L'ÉTÉ 2013.



Retrouvez toute l'exposition sur www.nimes.fr ou en flashant ce qr code



Nîmes

La Ville avec un accent